

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise		Société SAS APA INVESTISSEMENT										Néant		*					
A - RÉSULTAT COMPTABLE												Exercice N clos le 13 0 0 9 2 0 2 31				Exercice N-1 clos le 13 0 0 6 2 0 2 21			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		dont export et livraisons intracommunautaires		209				210										
	Production vendue		biens		215				214										
			services *		217				218		217 555		244 493						
	Production stockée *		(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)						222										
	Production immobilisée *								224										
	Subventions d'exploitation reçues								226										
	Autres produits								230		5 557		2 221						
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A.		(I)						232		223 112		246 714						
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)								234										
	Variation de stock (marchandises) *								236										
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)								238										
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *								240										
	Autres charges externes * :		(dont crédit bail : - mobilier - immobilier)						242		41 488		4 785						
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243		500				244		2 005		964						
	Rémunérations du personnel *								250		119 538		147 709						
	Charges sociales (cf. renvoi 380)								252		46 009		65 003						
	Dotations aux amortissements *								254										
	Dotations aux provisions								256										
	Autres charges		dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *		259				262		2		1						
			dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260														
Total des charges d'exploitation		(II)						264		209 043		218 461							
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)								270		14 069		28 252							
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers		(III)						280		494		158 224						
	Produits exceptionnels		(IV)						290										
	Charges financières		(V)						294		13		889						
	Charges exceptionnelle		dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)		347				300										
			dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)		348														
Impôts sur les bénéfices *		(VII)						306		2 183		2 011							
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)								310		12 367		183 576							
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2						312		12 367		314							
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *								316										
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles								318										
	Provisions non déductibles *								322										
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)								324		2 183								
	Divers* dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés		247				Ecart de valeurs liquidatives sur OPC*		248										
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option						(Part de loyers dispensés de réintégration)		249										
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime								998										
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime								999										
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime								997										
	Entreprise nouvelles (44. sexies)		986				Zone franche urbaine (44 octies A)		987				Zones de revitalisation rurales (44 quinquies)		138		342		
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)		981				Jeune entreprise innovante (44. sexies A)		989				Bassins d'emploi à dynamiser (art. 44 duodécies)		991				
	Divers dont ZFA NG (44 quaterdecies)		345				Investissements outre-mer		344				Créance due au report en arrière du déficit		346				
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D E F G								993				Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexdecies)		992		350		
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		Bénéfice col. 1 Déficit col. 2						352		14 550		354							
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)								356										
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :										360								
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS		Bénéfice col. 1 Déficit col. 2						370		14 550		372							

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise Société SAS APA INVESTISSEMENT Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise LES SARRAIX 63250 CELLES SUR DUROLLE

Numéro SIRET * 5 2 8 8 8 3 9 5 2 0 0 0 1 2

Durée de l'exercice en nombre de mois * 1 5 Durée de l'exercice précédent * 1 2

				Exercice N clos le <u>3 0 0 9 2 0 2 3</u>	Exercice N-1 clos le <u>3 0 0 6 2 0 2 2</u>
		Brut 1	Amortissements - Provisions 2	Net 3	Net 4
ACTIF IMMOBILISE	ACTIF				
	Immobilisations incorporelles				
	Fonds commercial *	010	012		
	Autres *	014	016		
	Immobilisations corporelles *	028	030		
ACTIF CIRCULANT	Immobilisations financières * (1)	040	042	403 742	403 742
	Total I (5)	044	048	403 742	403 742
	STOCKS				
	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052		
	Marchandises *	060	062		
ACTIF CIRCULANT	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066	606	
	Créances (2)				
	Clients et comptes rattachés *	068	070	388 135	293 391
	Autres * (3)	072	074	30 392	13 901
	Valeurs mobilières de placement	080	082		
ACTIF CIRCULANT	Disponibilités	084	086	134 405	144 580
	Charges constatées d'avance *	092	094		
	Total II	096	098	553 538	451 871
	Total général (I+II)	110	112	957 280	855 613

				Exercice N NET 1	Exercice N-1 NET 2
CAPITAUX PROPRES	PASSIF				
	Capital social ou individuel *	120		104 600	104 600
	Ecart de réévaluation	124			
	Réserve légale	126		10 460	
	Réserves réglementées *	130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)	131		485 055	341 939
	Report à nouveau	134			
	Résultat de l'exercice	136		12 367	183 576
	Subventions d'investissement	137			
	Provisions réglementées	140			
DETTES (4)	Total I	142		612 482	630 115
	Provisions pour risques et charges	144			
	Total II	146			
	Emprunts et dettes assimilées	156		1 709	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164			
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		43 650	3 737
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)	169	1 316	299 439	221 761
	Produits constatés d'avance	174			
	Total III	176		344 798	225 499
	Total général (I + II + III)	180		957 280	855 613

RENVIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	8 984	(5) Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

A.P.A. INVESTISSEMENT
Société par actions simplifiée
au capital de 104 600 euros
Siège social : LES SARRAIX
63250 CELLES SUR DUROLLE
528 883 952 RCS CLERMONT FERRAND

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 12 AVRIL 2024

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2023
SOUMISE ET ADOPTEE

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat bénéficiaire s'élevant à 12 367,29 euros de la manière suivante :

ORIGINE

Résultat de l'exercice 12 367,29 euros

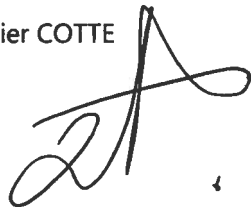
AFFECTATION

Dotation en totalité aux autres réserves, soit	12 367,29 euros	
Total	12 367,29 euros	12 367,29 euros

Pour copie certifiée conforme

Le Président

Monsieur Xavier COTTE



ANNEXE

Exercice du 01/07/2022 au 30/09/2023

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 957 279.94 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 217 554.59 Euros et dégageant un bénéfice de 12 367.29 Euros.

L'exercice a une durée de 15 mois, couvrant la période du 01/07/2022 au 30/09/2023.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/07/2022 au 30/09/2023

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres participations	4 0 3 7 4 2		
TOTAL	4 0 3 7 4 2		
TOTAL GENERAL	4 0 3 7 4 2		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres participations			4 0 3 7 4 2	
TOTAL			4 0 3 7 4 2	
TOTAL GENERAL			4 0 3 7 4 2	

Etat des amortissements

Néant

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	3 8 8 1 3 5	3 8 8 1 3 5	
Taxe sur la valeur ajoutée	1 7 1 0 5	1 7 1 0 5	
Groupe et associés	8 9 8 4	8 9 8 4	
Débiteurs divers	4 3 0 3	4 3 0 3	
TOTAL	4 1 8 5 2 7	4 1 8 5 2 7	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	1 7 0 9	1 7 0 9		
Fournisseurs et comptes rattachés	4 3 6 5 0	4 3 6 5 0		
Personnel et comptes rattachés	1 1 5 2 7 8	1 1 5 2 7 8		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	5 5 3 7 2	5 5 3 7 2		
Impôts sur les bénéfices	2 1 8 3	2 1 8 3		
Taxe sur la valeur ajoutée	6 4 6 8 8	6 4 6 8 8		
Autres impôts taxes et assimilés	1 9 2 4	1 9 2 4		
Groupe et associés	1 3 1 6	1 3 1 6		
Autres dettes	5 8 6 7 8	5 8 6 7 8		
TOTAL	3 4 4 7 9 8	3 4 4 7 9 8		
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	2 8 5			

ANNEXE

Exercice du 01/07/2022 au 30/09/2023

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Titres	1. 0000	104 600			104 600

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	3 19 7 4 4
Total	3 19 7 4 4

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 3 3 8 0
Dettes fiscales et sociales	1 6 0 0 7 8
Autres dettes	5 8 6 7 8
Total	2 6 2 1 3 7

ANNEXE

Exercice du 01/07/2022 au 30/09/2023

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	13	4 94
Dont entreprises liées	13	4 94

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

Page : 14

[illegible]